



LE P'TIT JOURNAL

ÉDITION
JUIN 2020



MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON | 107, RUE SAINTE-ANNE, FRAMPTON (QUÉBEC) G0R 1M0
TÉLÉPHONE : 418-479-5363
COURRIEL : ADMINISTRATION@FRAMPTON.CA
SITE INTERNET : WWW.FRAMPTON.CA

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H00
ET DE 13H00 À 16H00. LE VENDREDI DE 8H30 À 12H00.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, voici mon rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Le rapport financier au 31 décembre 2019, préparé par madame Chantal Gravel de la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton, nous indiquent que les revenus d'investissement et de fonctionnement ont culminé à 4 613 543 \$, les dépenses conciliées sont de 4 948 869 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2019 un déficit de fonctionnements à des fins fiscales de 334 966 \$ ce qui porte l'excédent accumulé à 708 215 \$ au 31 décembre 2019. Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Frampton au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Jacques Soucy, maire

PRIORITÉ EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme à chaque année la direction de la Sûreté du Québec, nous demande de lister nos priorités. Comme la vitesse est un sujet récurant de votre part, nous avons transmis cette information à la Sûreté du Québec.

Donc, ralentissons pour la sécurité de tous. Nous vous demandons d'être vigilants quant à la vitesse dans la zone urbaine et surtout aux entrées du village.

Au cours de la prochaine saison, des opérations radars auront lieu régulièrement.

TRAVAUX 2020

Plusieurs travaux d'entretien et de réparation des routes sont en cours dans la Municipalité. Merci de rester prudents et patients aux abords des chantiers.

OUVERTURE PROGRESSIVE DU BUREAU MUNICIPAL.

Voici les nouvelles mesures mises en place:

- La porte avant sera barrée en tout temps et les visiteurs devront appuyer sur la sonnette afin que l'on donne l'accès.
- Des distributeurs de désinfectants pour les mains seront installés à l'entrée.
- Un panneau vitrée devant l'accueil sera également installé.
- Le paiement par chèque, paiement direct ou en ligne sont priorisés fortement.

VACANCES ESTIVALES

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé durant les deux semaines de la construction soit du 20 au 31 juillet 2020

VENTE DE GARAGE

Cette année, il n'y aura aucune vente de garage possible dû au Covid-19 et des règles sanitaires qui s'y rattachent. Merci de votre compréhension !

LES ÉCHOS DU CONSEIL

FERMETURE DÉFINITIVE DE NOTRE POSTE D'ESSENCE ET DE NOTRE QUINCAILLERIE.

Avec la crise sanitaire de la COVID-19 la direction du groupe Avantis a pris la décision de fermer leurs installations à Frampton, Ste-Hénédine et St-Damien. Ce qui devait être une fermeture temporaire s'est transformée en une fermeture définitive le 20 mai dernier, sans préavis.

Depuis quelques années déjà nous étions en discussion avec la direction afin de trouver des solutions pour le maintien des services, mais en vain. Nous travaillons présentement avec le comité de développement à trouver une solution pour l'essence et la quincaillerie. C'est complexe, mais nous allons y arriver.

Souvent, nous sommes indifférents à l'importance de l'achat local. Si nous voulons garder nos services de proximité, nous avons tous un petit effort à faire en encourageant nos commerçants.

Saviez-vous que si chaque citoyen se faisait un devoir d'acheter seulement 10\$ de plus à chaque semaine et ce durant toute l'année. C'est tout prêt de 700 000\$ de plus qui serait investi dans nos commerces. Un petit 10\$ peut faire une très grande différence pour la survie de nos services essentiels.

Pensons-y et tous ensemble nous pouvons participer à la sauvegarde de nos commerces.

% DU TAUX D'INTÉRÊT

Puisque la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due pour le paiement des taxes municipales 2020;

Prenez note que le taux d'intérêt applicable à toute somme due pour le paiement des taxes municipales de 2020 (celà n'inclut PAS les sommes dues pour les taxes impayées des années précédentes) qui demeure impayée en date du 1er juin 2020 est établit à 6% par année plutôt que 18 %. Ce taux d'intérêt restera applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES COVID-19

Voici un rappel des mesures d'hygiène à prendre à la maison, au travail et dans tous les lieux visités:

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon;
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez : Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

Nous vous invitons à consulter la trousse d'information générale : (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>)

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le comité de développement de Frampton est un organisme sans but lucratif qui a pour principale mission le développement du parc industriel de Frampton. Le bureau de direction est formé de : Donald Doyon (président), Léandre Drouin (vice-président), Jean-François Deblois (administrateur), Michael Byrns (administrateur), Paul Poulin (administrateur), Gilles Perron (administrateur), Jimmy Fournier (administrateur) et Diane Girard (secrétaire).

Un bâtiment nouvellement construit est disponible pour achat ou location. Informez-vous ! Environ une cinquantaine d'employés sont actifs dans le parc industriel. Des terrains sont disponibles pour des bâtiments futurs. Que votre besoin soit pour un espace bureau, un local ou un bâtiment industriel de 1 000 à 20 000 pieds carrés, veuillez communiquer avec la municipalité qui entrera en contact avec nous. Le tout sera à prix très compétitif. De plus, pour tout nouveau commerce, une aide de 3000 \$ est accordée à certaines conditions. Le comité de développement a également un programme d'accès à la propriété résidentiel. Ce programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles a pour objet principalement d'insuffler un nouveau potentiel d'attraction de nouvelles familles et de rétention des jeunes. Il y a 3 volets à ce programme :

VOLET I

CONSTRUCTION OU ACHAT D'UNE MAISON NEUVE

Le présent volet vise à apporter une aide aux acquéreurs d'une maison neuve sur le territoire de la municipalité de Frampton à titre de propriétaire occupant. Un montant de 3 000 \$ est accordé lorsque l'évaluation de la résidence est de 80 000 \$ à 120 000 \$. Un montant de 5 000 \$ est accordé lorsque l'évaluation est de 120 000 \$ et plus.

VOLET II

INCITATIF À L'ACHAT LOCAL

Le présent volet constitue un incitatif à effectuer des achats dans les commerces de Frampton. La famille doit être admissible au volet I du présent programme au moment de la demande pour bénéficier de l'aide prévue au présent volet II. L'aide accordée consiste en le remboursement de 2 500 \$ d'achats dans différents commerces situés sur le territoire de la Municipalité et ce, valide pour vingt-quatre (24) mois. Un maximum de 500 \$ sera accordé par commerce.

VOLET III

AIDE AU DÉMARRAGE DE COMMERCE ET OU ENTREPRISE

Le présent volet consiste à aider toute personne qui désire démarrer un nouveau commerce ou une nouvelle entreprise. Le nouveau commerce ou nouvelle entreprise doit nécessairement être situé sur le territoire de Frampton. Il doit créer un minimum d'un emploi à temps plein. Le programme consiste à une aide financière de 3 000\$ consenti au propriétaire de tout nouveau commerce ou entreprise. Pour recevoir l'aide financière, le demandeur doit fournir une preuve d'enregistrement de son commerce et avoir obtenu tous les permis requis au préalable. Le montant de l'aide consenti sera alloué en 3 versements de 1000\$ chacun.

INFOS LOCALES

NETTOYAGE PRINTANIER

En 2019, une corvée de nettoyage avait été organisée dans le but de nettoyer les fossés et les bords de route.

Avec la situation qui sévit sur tout le Québec, l'organisation d'une telle activité est impossible. Nous demandons tout de même la collaboration des citoyens afin de faire leur part par une vérification des bords de route aux alentours de leur résidence et de ramasser les déchets qui s'y trouvent.

EMBELLISSMENT DE VOS PROPRIÉTÉS

L'été est à nos portes et la Municipalité invite la population à embellir leur propriété afin de favoriser l'embellissement de notre magnifique village. Ce projet vise l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'embellissement des espaces verts et vous faire profiter des bienfaits des végétaux.

POSTE CANADA



Vous avez un colis à ramasser, des timbres à acheter ou tout simplement un retour à faire ? Votre bureau de poste est toujours ouvert les samedis matin de 9h00 à 11h30.

Au plaisir de vous servir,
Votre postière, Myriam Bouchard

LISTE DE GARDIENNAGE

À la demande de plusieurs citoyens, nous avons fait appel à nos petites gardiennes pour créer une liste disponible aux parents pour garder leurs enfants. Voici les noms reçus :

Rosaly Corriveau
418-479-2077

Cours de gardien averti : Oui

Kayla Moore
581-988-3958

Cours de gardien averti : Oui

Brenda-Lee Roy
418-479-5256

Cours de gardien averti : Non, mais a de l'expérience en gardiennage

POLITIQUE POUR COUCHES LAVABLES

Suite à la réception de demandes de citoyens concernant les couches lavables et afin d'emboîter le pas sur les démarches vers un mode de vie plus écologique, nous sommes en processus de monter un programme incitatif à l'utilisation de couches lavables. Sachez donc que dans les prochaines semaines, la marche à suivre pour y adhérer, tous les détails ainsi qu'un formulaire seront disponibles sur le site de la municipalité.

APPEL AUX COMMERCES ET ENTREPRISES

On invite les propriétaires de commerces et entreprises de Frampton à nous envoyer leur logo afin d'afficher leur entreprise sur le panneau numérique exceptionnellement pour la durée de l'été.

ENCOURAGEONS L'ACHAT LOCAL CIBLÉ
VERS NOS COMMERCES !!



LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE



Le projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches se poursuit. Ce projet vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine. Nous avons donc besoin de votre aide. Nous invitons donc les citoyens à visiter le www.byebyeberceducaucase.com, où ils trouveront toutes les informations essentielles pour identifier la berce du Caucase et signaler sa présence aux OBV. Une ligne téléphonique est également à la disposition de la population : 581 224-6671.

Les OBV se chargent par la suite de confirmer sa présence et de l'arracher de façon sécuritaire, tout à fait gratuitement.



CUEILLETTE DES ORDURES ENCOMBRANTS

8 juillet et 3 septembre 2020

Déposez vos gros rebuts la veille au même endroit que votre bac à ordures.



LISTE DES OBJETS ADMISSIBLES POUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS

- Ameublement : vieux meubles, divans, tables et chaises, matelas, etc.
- Matériaux naturels : branches d'arbres et d'arbuste attachées et coupées en longueur maximum de 1.2 mètres (4 pieds), morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kg (55 lbs).
- Matériaux ferreux : appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc. Les objets monstres doivent être déposés en bordure de la route à l'écart des autres ordures la veille de la cueillette.

Un objet monstre ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs) et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à un mètre cube. Les pneus usés d'automobiles et de camions (avec ou sans jantes) **NE SONT PAS** admissibles à la collecte des monstres. Il faut plutôt en disposer en les apportant à l'un des lieux de dépôt approprié.

À NOTER QUE LORS DES ORDURES MONSTRES, CELLES-CI NE SERONT PAS RAMASSÉES SI ELLES SONT DÉPOSÉES DANS UNE REMORQUE.

Aucun débris de construction. Aucune bombonne de propane.



ENTRÉES PRIVÉES

Nous vous rappelons que vous devez obtenir un permis du contremaître de voirie pour toute construction d'entrée privée. Les entrées construites avec des réservoirs à l'eau, barils de sirop, bois, etc. sont prohibés. Seuls les tuyaux de plastique, ciment ou tôle ondulée sont acceptés.

Le propriétaire d'une entrée privée est tenu d'entretenir celle-ci, soit couper les branches ou dégager les extrémités de toutes accumulations pour le libre écoulement de l'eau. S'il y a négligence, la réparation du chemin public pourra être aux frais du propriétaire.

Lors de la construction de chemin ou de creusage de fossé, la municipalité replacera les tuyaux s'il y avait déjà circulation à cet endroit. Pour les nouvelles entrées privées, celle-ci seront au frais du propriétaire, soit pour l'achat des tuyaux et l'installation de ceux-ci.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le bureau municipal.
418-479-5363 poste 202



LA DISTRACTION AU VOLANT - UN ENJEU MAJEUR



La Sûreté du Québec tient à vous rappeler certaines informations quant à l'utilisation d'appareils pouvant causer des distractions au volant. L'utilisation d'un appareil électronique portatif ou d'un écran d'affichage au volant réduit l'attention et la concentration du conducteur et augmente les risques d'être impliqué dans une collision. En quittant les yeux de la route, on augmente ainsi grandement les risques de commettre d'autres infractions au code de la sécurité routière.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le simple fait de tenir en main ou de faire usage de toute autre façon un appareil électronique portatif en conduisant est strictement interdit.
- Dès que vous êtes au volant d'un véhicule routier et que vous êtes sur une voie de circulation, vous conduisez. Même si vous êtes arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, vous conduisez!
- En mode main libre, l'appareil doit être installé sur un support fixe qui le maintient solidement. Il est interdit de consulter un appareil déposé simplement dans un porte-gobelet ou sur le siège passager.
- Si vous faites usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif visé à l'article 443.1 du Code de la sécurité routière, en plus de recevoir une amende minimale de 484\$ (incluant les frais), 5 points d'inaptitude sont ajoutés à votre dossier de conduite. En cas de récidive, votre permis de conduire sera aussi suspendu sur-le-champ.

Notre message vise à rappeler les risques associés à l'utilisation d'un cellulaire en conduisant, que ce soit pour texter, naviguer sur le web, choisir sa musique ou écouter une vidéo. Rappelons que la distraction au volant est l'une de principales causes de collisions mortelles ou causant des blessures graves au Québec

FEUX À CIEL OUVERT

Si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.

Voici ce qui est permis ou pas en cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

The infographic features a dark blue background with white and red icons. At the top, the title 'INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT' is written in white. Below it, five icons are arranged in a grid. Each icon is either crossed out with a red circle and slash (indicating prohibition) or enclosed in a green circle (indicating permission). The icons represent: 1) A campfire with a red prohibition sign. 2) Fireworks with a red prohibition sign. 3) Sparklers with a red prohibition sign. 4) Flying lanterns with a red prohibition sign. 5) A fireplace with a green permission sign.

FEUX DE CAMP

FEUX D'ARTIFICE

INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÉCHES

LANTERNES VOLANTES

INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES





VOTRE CAISSE A LA SOLUTION AVEC LES SERVICES EN LIGNE

Nous avons à cœur l'intérêt de nos membres, de nos clients et de nos employés. Pour favoriser le bien-être de toute la collectivité, Desjardins joint sa voix à celle des gouvernements pour demander à tous de limiter leurs déplacements.



Pour tous vos besoins financiers avec Accès D
Communiquez avec nous de **6 h à 24 h tous les jours**, fins de semaine et jours fériés.

Services conseils

Nos conseillers sont disponibles par rendez-vous téléphonique selon les heures d'affaires de la Caisse.

Un seul numéro : **418 387-5456**.



Services transactionnels et accompagnement personnalisé

Disponibles au siège social à Sainte-Marie du **lundi au vendredi de 10 h à 15 h**.

Profitez de notre accompagnement personnalisé au guichet automatique.

Services en ligne AccèsD | desjardins.com



Profitez de nos services en ligne AccèsD pour réaliser la plupart de vos opérations de façon autonome. C'est simple, rapide et sécuritaire. Pour adhérer aux services en ligne AccèsD ou pour obtenir un accompagnement personnalisé, communiquez au 1 800 CAISSES.



Opérations courantes

Faites vos opérations courantes en ligne, comme le paiement de factures et la gestion de vos polices d'assurance.



Dépôt mobile

Déposez vos chèques où que vous soyez, en toute sécurité grâce au dépôt mobile.



Virement Interac

Faites un virement Interac^{MD} à votre famille, à vos amis ou à une entreprise.



Dépôt direct

Inscrivez-vous pour recevoir les versements gouvernementaux dans votre compte (la Prestation canadienne d'urgence, la régie des rentes, le chômage, les allocations familiales, la pension, etc.)



Paielements préautorisés

Inscrivez-vous au paiement préautorisé en communiquant avec vos fournisseurs (électricité, téléphonie, etc.) – pour vos paiements récurrents

Les appels des membres de 70 ans et plus au 1 800 CAISSES (option pandémie) ou à la caisse seront traités en priorité. Si vous voulez obtenir de l'aide pour vos transactions ou parler à un conseiller, nous pouvons vous assister.
Ensemble, ça va bien aller.

desjardins.com/covid-19/prestation-services

418 387-5456 | 1 800 463-0044



Desjardins

Caisse de La Nouvelle-Beauce

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- ✓ Aide financière maximale de 50 000 \$
- ✓ Un prêt ou une garantie de prêt
- ✓ Un taux d'intérêt de 3 %

Pour plus d'informations sur cette mesure :
DENB.ca / 418 386-1608



LIEN-PARTAGE

Continue d'offrir ses services en s'adaptant à la
situation actuelle.

Les services qui sont maintenus ou modifiés sont:

- Téléphones d'amitié (qui remplace les visites d'amitiés)
- L'accompagnement transport
- La popote roulante
- L'aide aux commissions pour certains besoins de base
- Soutient aux proches aidants
- Soutient aux proches aînées en situation de vulnérabilité

Les services bientôt disponibles:

- Les marches
- Les visites d'amitié



Courriel: info@lienpartage.org
Téléphone : 418 387-3391/418 386-3837 (acc. transport)
Site web: www.lienpartage.org
Page Facebook: Lien-Partage



MESSAGES DE VOS COMITÉS

MESSAGE DES FERMIÈRES

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien, même si on est en pause et que nous vivons une période de confinement.

Parfois les choses ne vont pas comme prévu, restez concentré sur ce que vous essayez d'accomplir dans le moment présent. On retrouve l'essentiel dans ces moments, comme d'être en santé et prendre soin de soi et de ceux qui nous entourent. Les beaux jours s'en viennent, soyons patientes.

Nous voici déjà rendu à la période du renouvellement des cartes de membres 2020-2021. Si vous voulez recevoir votre revue l'Actuelle vous devez être membre du Cercle. Nous sommes disponibles à recevoir dès aujourd'hui et jusqu'au 30 juin votre réponse. Le montant de la cotisation est de 30\$ annuelle payable par chèque ou en argent. Vous pouvez rejoindre Lyne Longchamps (trésorière) au 479-5265.

Je vous remercie pour l'attachement que vous portez à notre cercle. À bientôt

Diane Girard, Présidente, 479-2685



MESSAGE DE LA FADOQ

Bonjour à tous!

Pendant que notre planète profite du ralentissement des multiples activités humaines pour se refaire une santé, toutes les populations, et particulièrement les aînés, vivent des moments de solitude et de crainte face à ce virus très contagieux qui a fait des ravages dans de nombreux pays, y compris au Québec. Notre région de Chaudière-Appalaches est heureusement peu affectée par la maladie, mais notre mode de vie en société est vraiment chambardé.

Pour nous conformer aux règles de confinement et de distanciation sociale en vigueur au moins jusqu'au 31 août, nous avons dû renoncer à de nombreuses activités estivales, dont la pétanque. On ne sait pas non plus quand les soirées de cartes pourront reprendre, si elles reprennent, comme tant d'autres activités qui savaient nous réunir et nous divertir. Nous pourrions formuler un souhait, pour ne pas dire un rêve : c'est que cette expérience nous permette d'apprécier encore plus les contacts humains et nous incite à profiter davantage de toutes les occasions de socialiser avec nos parents, nos amis, nos voisins et nos concitoyens...

Mais pour le moment, l'important est de veiller sur notre santé et de garder le contact, même à distance, avec nos proches, famille et amis. Le téléphone est donc un moyen privilégié de donner et prendre des nouvelles. Mais, pour ceux et celles qui bénéficient de l'internet, en plus de partager courriels et médias sociaux, je vous invite à consulter le site de la FADOQ, où de nombreuses informations et propositions d'activités sont à votre disposition.

Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous souhaitons BONNE SANTÉ!

Votre Comité FADOQ
Par Lise Patoine, présidente.



INFO - BIBLIO



HEURES D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLES

Jeudi, 18 h 00 à 20 h 00
POUR RAMASSAGE SEULEMENT
réservez vos livres en ligne

Réouverture le jeudi 2 juillet, 18h00
Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de la construction.



Nouvelle marche à suivre pour la réservation de livres (en ligne seulement)

- Vous rendre sur notre page mabibliotheque.ca/cnca
- Avec le bouton Ma bibliothèque, chercher la bibliothèque de Frampton
- Cliquer sur le bouton Catalogue situé sous la photo.

Vous avez deux possibilités:

1) Vous pouvez faire une recherche rapide si vous avez un roman en tête (toujours vous assurer que c'est bien votre municipalité dans la zone bibliothèque).

2) Si vous voulez voir le répertoire complet de la bibliothèque:

- Cliquer sur recherche avancée
- Sélectionner Frampton comme bibliothèque
- Sélectionner le type de document que vous cherchez (romans, documentaire, bande dessinée, etc)
- Sélectionner le public cible (enfant, adulte)

Vous avez jusqu'au mercredi midi pour nous faire parvenir vos demandes afin que votre réservation soit prête pour le lendemain, sinon, votre commande sera traitée pour le jeudi suivant.

Vous n'avez qu'à vous présenter le jeudi à l'entrée pour qu'un bénévole vous remette votre commande (entre 18h et 20h).

Aucun usager n'aura la possibilité d'entrer dans la bibliothèque.

Cette nouvelle marche à suivre sera effective du 2 juillet au 10 septembre inclusivement. Étant en contact régulier avec le réseau biblio, nous vous redonnerons des nouvelles dès qu'il y aura changement. Les bénévoles de la bibliothèque vous remercient de votre compréhension!



INFO - BIBLIO

LES NOUVEAUTÉS

Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue ? Apprendre à dessiner des chats ? Ou même à créer vos propres jeux vidéo ? C'est possible grâce à Toutapprendre !

Toutapprendre réunit plus de 120 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Musique, Programmation, Sport & Fitness, Vie professionnelle, etc.

Pour utiliser ToutApprendre, rendez-vous au mabibliotheque.ca/cnca, onglet «Livres & ressources numériques». Vous devrez avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP de bibliothèque pour accéder à la ressource.



INSCRIS-TOI AU CLUB DE LECTURE VIRTUEL

Cet été, le Club de lecture sera virtuel ! Dès le 15 juin, inscris-toi au www.clubdelecturetd.ca pour participer à de nombreuses activités en ligne amusantes!



Tu pourras découvrir des suggestions de livres, participer à des concours, des ateliers avec le bédéiste Yves Bourgelas, écrire des blagues, des histoires, des critiques de livres, et plus encore !

En sélectionnant ta bibliothèque lors de l'inscription, tu pourrais lui faire gagner 200 \$ de livres jeunesse que tu pourras emprunter et lire dès l'automne prochain! Qui sait où ton été te mènera !

Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme de lecture d'été au Canada. Le Club est organisé par plus de 2 200 bibliothèques partout au pays, et ses activités sont faciles à intégrer à vos propres activités estivales. En plus de mettre en vedette des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens, il invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon, pour que l'amour de la lecture les accompagne toute leur vie.

LES LOISIRS



CAMP DE JOUR

Pour ceux qui n'auraient pas vu les informations concernant le camp de jour 2020 et qui voudraient inscrire leurs enfants. Sachez que vous aurez jusqu'au 25 juin, 12h, pour contacter Lindsay Longchamps au 418-479-5363 poste 201. Merci !

FESTIBALLE 2020

Dû à la situation actuelle et aux exigences du gouvernement qui en découlent, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous vous annonçons l'annulation du Festiballe 2020 se tenant les 21-22-23 août... Le Festival de Frampton sera simplement remis à l'année prochaine, soit les 20-21-22 août 2021. Au plaisir de vous y voir l'année prochaine !

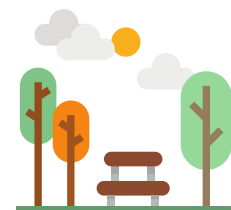
ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités sportives telles que le soccer et le baseball seront des activités libres pour l'été 2020. Nous invitons donc la population à s'organiser des matchs amicaux entre eux pendant l'été. Si vous avez besoin de matériel, veuillez contacter les loisirs, il nous fera plaisir de vous prêter le matériel sous certaines conditions.



PARCS

Les parcs sont officiellement réouverts. Sachez toutefois que l'accès aux abreuvoirs est interdit et que les toilettes seront fermées. Nous vous conseillons donc d'apporter vos propres bouteilles d'eau.



STUDIO D'ENTRAÎNEMENT

Le studio d'entraînement de Frampton est accessible aux membres depuis le lundi 22 juin ! Veuillez toutefois noter que certains changements ont été mis en place quant à l'utilisation du studio :

- Respecter une limite de 3 personnes MAXIMUM à la fois dans le gym.
- Vous laver les mains à la station de lavage avant d'entrer dans le gym et en sortant.
- Apporter votre propre bouteille d'eau, il n'y aura plus d'accès à l'abreuvoir.
- Garder 2 mètres de distances avec les autres usagés en tout temps.
- Nettoyer votre station avant et après chaque utilisation.

Veuillez également noter que toute personne ayant pris un abonnement avant l'arrêt des activités aura automatiquement un PROLONGEMENT DE L'ACCÈS AU GYM du nombre de mois manqués, c'est-à-dire 3 mois.

(exemple: si votre abonnement d'un an se terminait le 30 octobre, celui-ci sera automatiquement prolongé jusqu'au 30 janvier)

Pour les abonnements d'un mois qui n'étaient pas expirés au 13 mars, votre carte sera activée pendant un mois à partir du 22 juin sans tenir compte des journées qui avaient été prises avant.

Bon entraînement à tous !